

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2022
DELIBERATION N° DE-2022-230

L'an deux mil vingt-deux, le 7 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES (jusqu'à 20h40), M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL (à partir de 18h24), M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 19h06), M. BOUTONNET-LOUSTAU (à partir de 20h58), Mme DELOBEL, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO (à partir de 19h25), Mme BROCARD (à partir de 21h08), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBÉ à M. CORRÉGÉ, Mme LAUQUÉ à M. LACASSAGNE, M. LAIGUILLON à M. UGALDE, Mme LARROZE-FRANCEZAT à M. ALLEMAN, M. SUSPERREGUI à Mme DELOBEL (jusqu'à de 19h06), Mme CAPDEVIELLE à M. ETCHETO (à partir de 19h25), M. ETCHETO à Mme DUPREUILH (jusqu'à 19h25), Mme BROCARD à Mme LIOUSSE (jusqu'à 21h08)

Absent(s) :

Mme LOUPIEN-SUARES (à partir de 20h40 pour le vote des délibérations n° DE-2022-226 à 261), Mme ZITTEL (jusqu'à 18h24 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 203), Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET-LOUSTAU (jusqu'à 20h58 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 227), Mme CAPDEVIELLE (jusqu'à 19h25 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 207)

Secrétaire :

M. ERREMUNDEGUY

Entendu le rapport de Mme DURRUTY,

OBJET : FINANCES – Actualisation des autorisations de programmes.

Lors du vote du budget 2022 de la Ville, le Conseil municipal a approuvé un échéancier des crédits de paiement pour les opérations d'investissements relevant des autorisations de programme.

Dans le cadre de l'exécution opérationnelle et budgétaire, les crédits de paiement de six programmes d'investissement doivent être ajustés selon les montants repris dans les tableaux ci-dessous.

Seule l'opération de l'AB Campus est modifiée afin de tenir compte de son assujettissement à la TVA. Il s'agit d'un simple ajustement technique.

Musée Bonnat-Helleu : Restructuration et extension						
Années	Antérieur à 2022	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Echéancier des crédits de paiements en K€	4 987	6 000	9 739	12 218	856	33 800

Restructuration Médiathèque du centre-ville						
Années	Antérieur à 2022	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Echéancier des crédits de paiements en K€	1 349	850	6 250	4 315	3 736	16 500

Réaménagement du secteur de la Poterne						
Années	Antérieur à 2022	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Echéancier des crédits de paiements en K€	68	390	1 887	545	0	2 890

AB Campus						
Années	Antérieur à 2022	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Echéancier des crédits de paiements en K€	452	7 900	478			8 830

Plan vélo						
Années	Antérieur à 2022	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Echéancier des crédits de paiements en K€	1514	900	130			2 544


Musée Bonnat-Helleu : Chantier des collections						
Années	Antérieur à 2022	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Echéancier des crédits de paiements en K€	76	685	1 593	1590	56	4 000

En application de l'article L.2311-3 du code général des collectivités territoriales et conformément au règlement budgétaire et financier de la Ville adopté le 9 décembre 2020, il est demandé au Conseil municipal d'approuver la mise à jour des autorisations de programme existantes, telles que présentées.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

Non-participation au vote : 10, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO (avec mandat), Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGE, M. ESTEBAN



Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services